

La chambre régionale des comptes a vivement critiqué la gestion financière de la piscine de la [COMMUNE DE CREIL](#) / T : 03.44.55.16.16 lors du conseil municipal. L'équipement, qui avait été fermé en 2010 pour travaux et rouvert en 2013, a coûté 9,9 millions d'euros en réhabilitation, contre 6,2 millions prévus, et ses charges d'exploitation s'élèvent à 31% de plus que ce qui habituellement observé. De plus, en moyenne, le déficit annuel atteint 700 000 euros. Le maire a tenu à modérer ces conclusions, en soulignant les nouvelles mesures qui ont permis d'attirer plus de nageurs dernièrement, comme les tarifs d'été.